

Département de la MOSELLE

Commune de CHARLY-ORADOEUR

Règlement graphique du
Plan Local d'Urbanisme

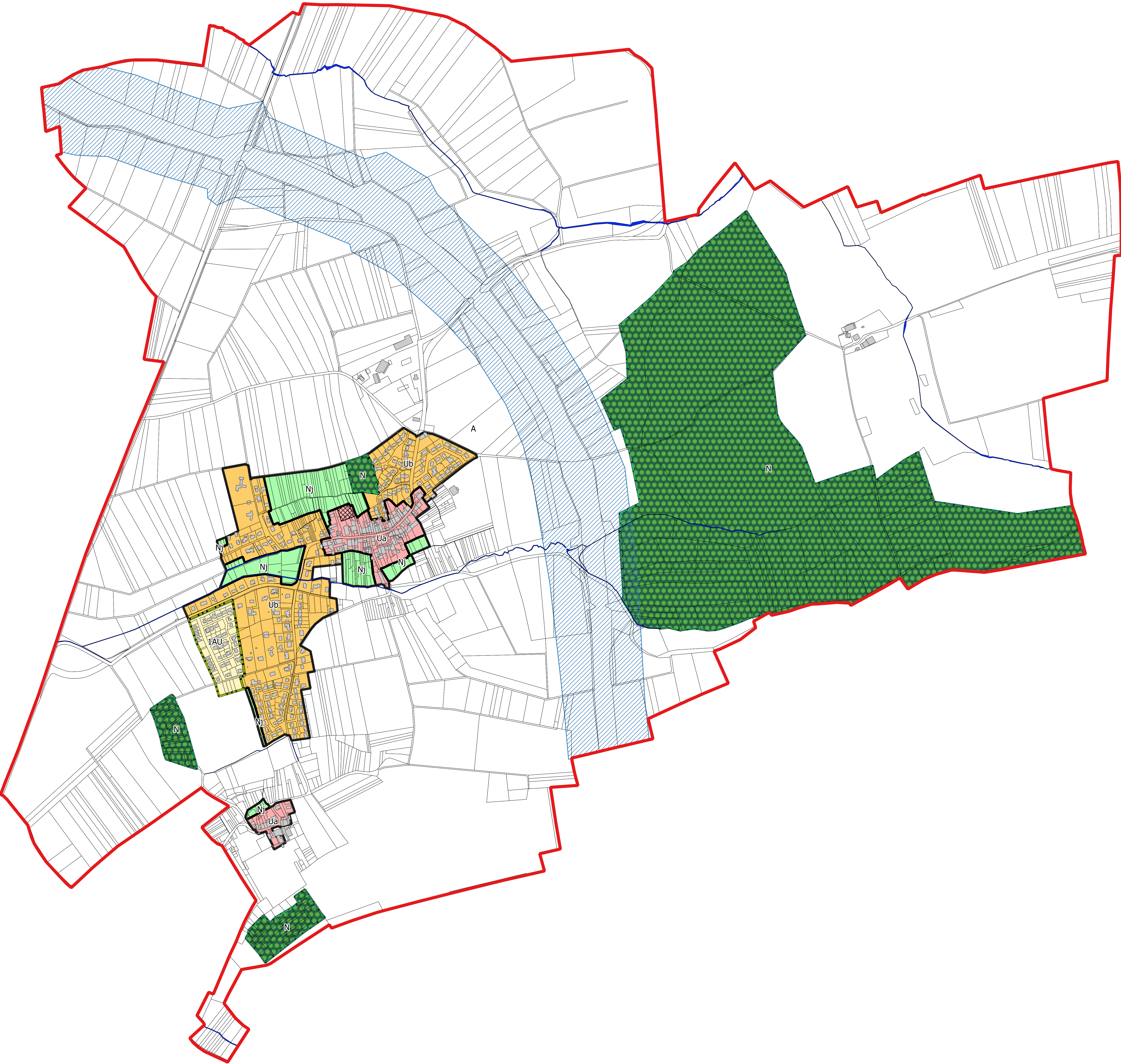
Le ban communal

Echelle : 1/50000

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communal en date du :

Le Maire :

Tampon :



Légende

■ Limite communale

■ Bâlements

■ Hydrographie

■ Limite parcellaire

Prescriptions surfaciques

■ Bande de 100m de part et d'autre de l'autoroute A4

■ EBC : Espace Boisé Classé

■ Emplacement réservé

■ Orientation d'Aménagement et de Programmation

Limites de zones ou de secteurs du PLU

■ 1AU

■ A

■ Ah

■ N

■ Nj

■ Ua

■ Ub